TEMPERATURE

Du 29 juin 1903.

Thermomètre de E. et L. Claudel, Opticiens No 121 rue Carondelet.

	Farenheit	Centigrade
7 h. du matin....	78	25
Midi.....	84	29
3 P. M.....	86	30
6 P. M.....	84	29

LES INSTITUTS

— DE —

FERMIERS OU DE PLANTEURS.

Il y a dans notre bonne et belle Louisiane, si longtemps négligée et délaissée, si longtemps immobile et retardataire, mais aujourd'hui modèle d'activité, de progrès et juste objet d'envie de presque tout le continent américain, une région privilégée grâce aux douceurs de son climat et d'incomparable fertilité de son sol; nous voulons parler du sud-ouest de notre Etat, de ce que l'on a appelé, pendant plus d'un siècle les Attakapas qui s'étend entre le bayou Tèche d'un côté et les plages du Golfe, de l'autre. C'est un véritable jardin, propre à toutes les cultures et où croissent en abondance les fleurs odorantes et les fruits succulents.

Malgré les progrès merveilleux qu'elle a faits, depuis un quart de siècle, on ne lui accorde pas encore toute l'attention qu'elle mérite, tous les soins dont elle est digne et qu'elle récompenserait si généreusement. Elle a déjà fait bien des fortunes, rien que par l'emploi des plus vulgaires procédés de culture; elle en ferait bien d'autres encore, si elle était convenablement soutenue par ses efforts.

Il y a pourtant dans cette région bénie des hommes intelligents et éclairés, des patriotes doublés d'hommes d'affaires habiles, qui se sont mis à la tête du mouvement pour le guider et l'activer. Ils ne se bornent plus à faire du fermage routinier, comme il y a vingt-cinq ou trente ans. C'est à la culture méthodique, systématique, à la hauteur du progrès et de la science moderne qu'ils se livrent avec la plus louable ardeur.

Chez eux, à côté du fermier, du planteur, il y a le savant, le professeur. Ils enseignent en même temps qu'ils pratiquent, et ils donnent à la fois la leçon et l'exemple.

Ils dirigent non seulement des exploitations agricoles, mais de véritables instituts qui sont en train de se multiplier et de porter les plus heureux fruits.

Ils ont donné à ces établissements le titre bien mérité d'instituts—institut de fermiers, de planteurs, car on y traite ex-professo toutes les questions qui intéressent l'agriculture à tous ses degrés et sous toutes les formes qu'elle est susceptible de revêtir.

C'est une très heureuse nouveauté dans notre monde agricole que les séries de conférences faites par des professeurs de grande valeur tels que le Dr Stabba, de la station d'expérimentation du Parc Audubon; le professeur H. A. Morgan, de Baton-Rouge; le professeur J. Brewer, de Bienville, etc.

C'est à ces agriculteurs distingués que nous devons les progès qu'a faits notre agriculture depuis une vingtaine d'années, en Louisiane et l'accroissement prodigieux du nombre de nos fermes exploitées scientifiquement.

On comptait, il y a un quart de siècle, dans notre Etat, 48,229 fermes, petites et grandes; elles s'élèvent aujourd'hui au chiffre de 115,969 et leur valeur a haussé de $76,000,000 à 189,000,000. Le progrès est vraiment prodigieux.

Poigne de prince.

En 1887, le prince Pierre Karageorgevitch à Paris, habitait rue Jouffroy, 47, dans un petit appartement du troisième étage, pour lequel il payait un loyer de 750 fr. par an.

Très modeste, le prétendant au trône de Serbie ne se targuait nullement de son rang princier. Au contraire, il affichait une simplicité d'allure et de caractère qui n'était pas sans coquetterie. Ainsi, il ne permettait pas qu'on lui donnât sa qualité de prince, en raison de sa modeste situation de fortune.

Passionné pour les exercices physiques, le Prince était un cavalier accompli et un escrimeur émérite. En outre, la boxe et la savate n'avaient plus de secret pour lui. Il le prouva amplement, un soir qu'il regagnait, tardivement et à pied, son domicile.

Boulevard Malesherbes, deux malandrins taillés en hercules le prièrent un peu brutalement de leur consigner tout ce qu'il avait dans ses poches.

—Plaît il? fit tranquillement le Prince.

—Vide ton gousset, insistent les deux escarpes, sinon gare à ta peau!

Le Prince comprend qu'il est inutile de parlementer avec des gens si pressés; à un de ses agresseurs il applique un magistral coup de poing en pleine figure, à l'autre il lance un formidable coup de talon, qui l'atteint au creux de l'estomac. Les malfaiteurs roulent sur la chaussée à moitié évanouis. Et le Prince rentre paisiblement chez lui.

ANECDOTE DE Floréal An II.

I

Le guichetier a refermé la porte de la maison d'arrêt sur la ci-devant comtesse Fanny d'Avenay, appréhendée "par mesure de sûreté générale", dit le registre d'écrou, et, en réalité pour avoir donné asile à des proscrits.

La voilà dans le vieux bâtiment où, jadis, les solitaires de Port-Royal goûtaient en commun la solitude, et dont on a pu faire une prison sans y rien changer.

Assise sur une banquette, pendant que le greffier inscrit son nom, elle songe:

—Pourquoi ces choses, mon Dieu, et que voulez vous de moi?

Le porte-clefs a l'air plus bourru que méchant, et sa fille, qui est jolie, porte à ravir le bonnet blanc avec la cocarde et les rubans aux couleurs de la nation. Cet homme conduit Pauline dans une grande cour, au milieu de laquelle est un bel acacia. Elle attendra là qu'il lui ait préparé un lit et une table dans une chambre où l'on a déjà renfermé cinq ou six prisonnières, car la maison est encombrée. En vain elle verse chaque jour son trop plein au tribunal révolutionnaire et à la guillotine. Chaque jour les comités l'emplissent de nouveau.

Dans la cour, Fanny voit une jeune femme occupée à graver un chiffre sur l'écorce de l'arbre, et reconnait Antoinette d'Auriac, son amie d'enfance.

—Vous ici, Antoinette?

—Vous ici, Fanny? Faites mettre votre lit près du mien. Nous aurons bien des choses à nous dire.

—Bien des choses....Et M. d'Auriac, Antoinette?

—Mon mari? Ma foi, ma chérie, je l'avais un peu oublié. C'était injuste. Il a toujours été parfait pour moi....Je pense qu'en ce moment il est en prison quelque part.

—Et que fais-tu là, Antoinette?....

—Chut!....Quelle heure est-il? S'il est cinq heures, l'ami dont j'unis sur cet écorce le nom au mien n'est plus de ce monde, car il a passé à midi au tribunal révolutionnaire. Il se nommait Gesrin et était volontaire à l'armée du Nord. Je l'ai connu dans cette prison. Nous avons passé ensemble de douces heures, au pied de cet arbre. C'était un jeune homme de mérite....Mais il faut que je m'occupe de t'installer ici, ma belle.

Et, saisissant Fanny par la taille, elle l'entraîna dans la chambre où elle avait un lit, et elle obtint du porte-clefs qu'il ne séparât pas les deux amies.

Elles convinrent de laver ensemble, dès le lendemain matin, le carreau de leur chambre.

Le repas du soir, servi maigrement par un gargotier patriote, se prenait en commun. Chaque prisonnier apportait son assiette et son couvert de bois (il était interdit d'en avoir en métal), et recevait sa portion de porc aux choux. Fanny vit à cette table grossière des femmes dont la gaiété l'étonna. Comme Mme d'Auriac, elles étaient coiffées avec étude et portaient de fraîches toilettes. Près de mourir, elles gardaient l'envie de plaire. Leur conversation était galante comme leur personne, et Fanny fut bientôt instruite des intrigues qui se nouaient et se dénouaient sous les verrous, dans ces préaux sombres où la mort aiguillonnait l'amour. Alors, prise d'un indicible trouble, elle se sentit un grand désir de presser une main dans la sienne.

Il lui souvint de celui qui l'aimait et un regret aussi cruel qu'un remords déchira son cœur. Des larmes ardentes roulèrent sur ses joues.

A la lueur du lampion fumeux qui éclairait le repas, elle observait ses compagnes dont les yeux brillaient de fièvre, et elle songeait:

—Nous allons mourir ensemble. D'où vient que je suis triste et que mon âme est troublée, quand, pour ces femmes, la vie et la mort sont également légères?

Et elle pleura toute la nuit sur son grabat.

II

Vingt jours monotones ont passé lourdement. La cour où les amoureux vont chercher le silence et l'ombre est déserte ce soir. Fanny, qui étouffait dans l'air humide des corridors, vient s'asseoir sur le tertre de gazon qui entoure le pied du vieil acacia dont la cour est ombragée. L'acacia est en fleurs, et la brise qui le caresse en sort tout embaumée. Fanny voit un écriteau cloué à l'écorce de l'arbre, au-dessous du chiffre gravé par Antoinette. Elle lit sur cet écriteau les vers du poète Vigée, prisonnier comme elle.

Ici des cœurs exempts de crimes,
Du soupçon, dociles victimes,
Grâce aux rameaux d'un arbre protecteur
En songeant à l'amour oubliaient leurs douleur.
Il fut le confident de leurs tendres alarmes;
Plus d'une fois il fut baigné de larmes.
Vous, que des temps moins rigoureux
Amèneront dans cette enceinte,
Respectez, protégez cet arbre généreux.
Il consolait la peine, il rassurait la crainte:
Sous son feuillage on fut heureux.

Après avoir lu ces vers, Fanny resta songeuse. Elle revit intérieurement sa vie, douce et calme, son mariage sans amour, son esprit amusé de musique et de poésie, occupé d'amitié, grave, sans trouble; puis l'amour d'un galant homme qui l'avait enveloppée sans l'atteindre et qu'elle sentait mieux dans le silence de la prison. Et, songeant qu'elle allait mourir, elle se désola. Une sueur d'agonie lui monta aux tempes. Dans son angoisse, elle leva ses regards ardents au ciel plein d'étoiles et elle murmura en se tordant les bras:

—Mon Dieu! rendez-moi l'espérance.

A ce moment, un pas léger s'approcha d'elle. C'était Rosine, la fille du porte-clefs, qui venait lui parler en secret.

—Citoyenne, lui dit la jolie fille, demain soir un homme qui t'aime t'attendra sur l'avenue de l'Observatoire avec une voiture. Prends ce paquet, il contient des vêtements pareils à ceux que je porte; tu t'en revêtiras, dans ta chambre, pendant le souper. Tu es de ma taille et blonde comme moi. On peut, dans l'ombre, nous prendre l'une pour l'autre. Un gardien, qui est mon amoureux et que nous avons mis dans le complot, montera dans ta chambre et t'apportera le panier avec lequel je vais aux provisions

"Tu descendras avec lui par l'escalier dont il a la clef et qui conduit à la loge de mon père. De ce côté, la porte n'est ni fermée ni gardée. Il faut seulement éviter que mon père ne te voie. Mon amoureux se mettra le dos contre le carreau de la loge, et il te parlera comme à moi. Il te dira: "Au revoir, citoyenne Rose, et ne soyez plus si méchante." Tu t'en iras tranquillement dans la rue. Pendant ce temps, je sortirai par le guichet principal et nous nous rejoindrons toutes deux dans le fiacre qui doit nous emmener.

Fanny buvait, avec ces paroles, les souffles de la nature et du printemps. De toutes les forces de sa poitrine, gonflée de vie, elle aspirait la liberté.

Elle voyait, goûtait son salut par avance. Et comme il s'y mêlait une idée d'amour, elle mit ses deux mains sur son cœur pour contenir son bonheur. Mais peu à peu la réflexion, puissante chez elle, domina le sentiment. Elle fixa sur la fille du porte-clefs un regard attentif et lui dit:

—Ma belle enfant, pour quelle raison vous dévouez-vous ainsi à moi, que vous ne connaissez pas?

—C'est, lui répondit Rose en oubliant de la tutoyer, parce que votre bon ami me donnera beaucoup d'argent quand vous serez libre, et qu'alors j'épouserai Florentin, mon amoureux. Vous voyez, citoyenne, que c'est pour moi que je travaille. Mais je suis plus contente de vous sauver que d'en sauver une autre.

—Je vous en rends grâce, mon enfant; mais pourquoi cela?

—Parce que vous êtes mignonne et que votre bon ami a beaucoup de chagrin loin de vous. C'est convenu, n'est-ce pas?

Fanny allongea la main pour saisir le paquet de hardes que Rose lui tendait.

Mais, retirant aussitôt le bras:

—Rose, savez-vous que, si on nous découvrait, ce serait la mort pour vous?

—La mort! s'écria la jeune fille, vous me faites peur. Oh! non, je ne le savais pas.

Puis, déjà rassurée:

—Citoyenne, votre bon ami saura bien me cacher.

—Il n'est pas de retraite sûre à Paris. Je vous remercie de votre dévouement, Rose; mais je ne l'accepte pas.

Rose demeurait stupéfaite.

—Vous serez guillotinée, citoyenne, et je n'épouserai pas Florentin!

—Rassurez-vous, Rose. Je puis vous rendre service sans accepter ce que vous me proposez.

Oh! non. Ce serait de l'argent volé.

La fille du porte-clefs pria, pleura supplia longtemps. Elle s'agenouilla et saisit le bord de la robe de Fanny.

Fanny la repoussa de la main et détourna la tête. Un rayon de lune éclairait le calme de ce beau visage.

La nuit était riante, une brise passait. L'arbre des prisonniers, secouant ses branches odorantes, répandit de pâles fleurs sur la tête de la victime volontaire.

ANATOLE FRANCE.

AMUSEMENTS.

PARC ATHLETIQUE.

Il y avait foule, dimanche soir, au Parc Athletique et le grand pavillon regorgeait de spectateurs qui, venus là pour se récréer, s'amusaient franchement et applaudissaient à outrance.

La troupe Olympia y donnait la première représentation de l'"Ile de Champagne"—île fortunée où l'eau est inconnue et où l'on coule des jours tellement heureux que tous les pauvres humains voudraient l'habiter et y jouer un rôle important.

De là, les conspirations qui s'y ourdissent contre le Roi Ruinart, souverain de ces lieux.

Impossible de raconter par le menu tous les incidents amusants et grotesques qui abondent dans cette pièce. Il suffit de dire qu'elle a fort égayé le public et qu'elle a complètement réussi.

Elle servait de début à deux artistes de valeur qui viennent de s'y tailler un vif succès, à Miss Eunice Clark Drake et à M. Carl Haydin, la première une excellente comédienne doublée d'une chanteuse d'élite; le second un excellent ténor qui a fait bien vite la conquête de son public, mais la palme revient encore à Miss Lottie Kendall dont les charmes personnels et le talent ont fait leur effet habituel sur le public d'amateurs et de connaisseurs qui remplissaient la salle.

C'était M. Eagleton qui remplissait le rôle du Roi Ruinart. Il n'a pas peu contribué au succès de la pièce.

Le succès de l'"Ile de Champagne" est assuré pour toute la semaine".

WEST END.

Le West End vient d'entrer triomphalement dans une nouvelle semaine de succès, grâce à M. Geo. Austin Moore, un excellent chanteur qui débite le couplet avec un rare talent.

Ce n'est pas seulement un artiste que M. Moore, c'est aussi un soldat; il a fait brillamment la campagne de Cuba, durant la guerre hispano-américaine.

L'auditoire de dimanche soir s'en est souvenu et a fait un chaleureux accueil au comédien soldat.

La direction a été bien heureusement inspirée, quand elle a réengagé Hanlon et Singer, deux acrobates de première force.

Le vitagraghe de M. Reed a exhibé dimanche soir une série bien intéressante de vues dont la plupart sont complètement nouvelles, qui se feront applaudir durant toute la semaine qui vient de commencer.

L'orchestre militaire de M. Veazey a complété le succès de la soirée.

La semaine a brillamment commencé au West End: elle finira de même.

ACADEMIE ST-MAURICE.

Nous voici, croyons-nous, à la fin de la série des fêtes scolaires qui ont si vivement intéressé notre population au cours de la dernière quinzaine.

Celle à laquelle nous consacrons ces lignes, a eu lieu avant-hier et a pleinement répondu à l'attente générale: elle s'est donnée dans la salle du couvent des sœurs de l'Adoration Perpétuelle, à l'angle de l'avenue St-Maurice et de la rue de Chartres; et ce sont les élèves de l'Académie St-Maurice et de l'école paroissiale qui en ont fait les frais.

Le temps semblait faire la moue; des nuages ouataient l'horizon: il a même plu, mais l'azur revenait à temps pour permettre à la foule de se rendre à la fête, dont les exercices étaient si attrayants, tentants.

Récitations, comédies, discours, exécutions musicales, tout cela constituait un menu très touffu; et les choses ont marché avec un ensemble et un entrain tels que la séance a semblé courte.

C'est le Rév. F. Aveilhé, curé de l'église St-Maurice, qui a fondé l'école paroissiale, et c'est lui qui, à l'intéressante fête de l'autre jour, remettait aux ayants-droit médailles et prix. A ses côtés se tenaient les RR. J. F. Solignac et Alphonse Janssens.

Mlles Blanche et Angèle Florane ont exécuté sur le piano un morceau intitulé "The Camp of Glory"; puis les enfants ont chanté un chœur "Welcome", et Mlle N. Harang a prononcé une allocution de circonstance.

A. Marmouget, A. Dubarry, Ed. Cassou, H. Troubat, B. Foch, Jos Lesteile, H. Alfonso, J. Descannets, A. Florane et L. Hickey se sont fait applaudir dans un "Chinese drill". Voici le reste de l'intéressant programme:

Piano—"The Enchanted App.e.... Miss Thérèse Mettier
Judith.....Miss I. Marmouget
Nurse.....Miss N. Harang
Betsey.....Miss A. Harang
Mother.....Miss B. Florane
Fairy.....Mis F. Balencie
Laborers — L. Villar, M. Abadie, J. Cougot, S. McNabb.
Milkmaids—A. Foch, M. Faller, S. McNabb. "Jingle Bells"—Piano. Misses I. Marmouget et N. Harang.
Little Mothers—Drill accompagné par L. Florane, par plusieurs petites filles.
"Charity"— Récitation, Miss T. O'Connor.
"The Rainbow" - Récitation, par C. Farrar, A. Balencie, G. Hunter, Z. Hickey, T. O'Oconnor, J. Alfonso, C. Sarradet.
"The Darkey Wood Dealer."
M. Clevandall.....Miss B. Florane
Deacon Decker.....Miss L. Villar
Mme Decker.....Miss A. Florane
"Les Trois Lapins."
Mme Chepard.....L. Florane
Mme Durel.....J. Cougot
Mme Jeanne.....A. Balencie
"La Tabatière du Diable."
La Chevallère de Castella sans le Chou.....L. Martin
Gervaise.....A. Florane
Resine.....M. Serpas
Paquerette.....M. Abadie
Godiche.....B. Florane
Madolina.....L. Abadie
Josa.....C. Escaig
Echalotte.....C. Sarradet
Francine.....S. Martin
"The Leper"—Recitation.....N. Harang

Les médailles et les prix ont été ainsi décernés:

4me classe—Médaille pour application donnée par le Rév. E. Avelihe, décernée à Octave Retif. Prix—Robert Puyan, Robert Dautrive, Victor Gares.

3me classe—Prix, Bertrand Foch, Albert Marmouget; médaille pour français et prix—Edward Cassou, Henry Troubat, Joseph Lestelle, Eloi Lacoste, Charles Illanne, John Montezun et Bertonnère; Médaille pour grammaire, Frances Balencie, Blanche Florane.

5me classe—Musique—Médaille et prix, Inez Marmouget, Lea Florane, Acelie Nunez et Ada Tregre.

2me classe—Prix, Acide Florane, Adrien Dubarry et Cyprien Barbe.

1me classe—1ère division—Emile Bozes, René Marthete, Corinne Raffo, Euphrasie Raffo.

2me classe—1ère division—Ernestine Retif, Viola Wynne, Esther Wynne, Juanita Alfonso et Céleste Farrar.

1ère classe—Alma Nunez et Edna Wynne.

4me grade—Louis Villar, Maria Abadie, Jeanne Cougot, Leocadie Abadie, Lillian Martin, May Serpas, Stella Martin, M. Faller.

3me grade—C. Escaig, Thérèse O'Connor, Camille Sarradet, Agnes Balencie, Louise Bouché, Louise Escaig.

2me grade—Marie Roth, Sivanie Paragne, Madeleine Remes. Médaille d'argent—Français et prix, Mlle E. Sabatier, H. Cougot, S. McNabb, H. Louge, A. Descaunets.

1er grade—P. Rossignol, Amélia Arsola.

Classe Kindergarten—1ère division—Louis Vinot, Hector Alfonso, Jules Mounes, Lawrence Hickey, Joseph Descaunets, Maple Cambre, Achilles Alfonso, Henry Cassou, Amédée Sarradet, Pierre Abadie, Ernest Marthete, Andrew Fos, Théodore Bouché, Honoré Odinet, Edmond Odinet, Paul Lalanne, Jeanne Darche, Inez Florane, Marie Carreret.

1ère division—Julia Ipser, Julia Illane, Liza Mounes, Esther Suarez, Cora Farrelly, B. Wynne, A. Descaunets, C. Lalanne.

Election validée.

Presse Associée—

Paris, France, 29 juin — La Chambre des Députés a adopté aujourd'hui le rapport de la commission validant l'élection du comte Boni de Castellane.

Mort de W. A. Havemeyer.

Presse Associée—

Chicago, 29 juin—William A. Havemeyer, représentant local de la American Sugar Refining Company et cousin de H. O. Havemeyer, président de cette compagnie, est mort à sa résidence de Riverside après une maladie de cinq mois. M. Havemeyer était né à New York en 1843. Il laisse une veuve et quatre enfants.

Date commémorative.

Presse Associée—

New York, 29 juin—Quinze cents marins des navires de Brême et de Hambourg, actuellement dans le port, et des membres de l'union des déchargeurs de Hoboken ont célébré l'anniversaire du grand incendie d'il y a trois ans aux docks d'Hoboken.

Accompagnés des bandes de musique de six navires allemands ils se sont rendus au cimetière de Flower Hill et ont décoré de fleurs les tombes des nombreux matelots non identifiés qui ont péri dans l'incendie.

Témoin important.

Presse Associée—

St Louis, 29 juin — A. E. Mitchell, qui prétend être l'agent d'une compagnie d'eau de source, a été arrêté sous l'inculpation d'être au courant des détails du meurtre de McCann.

Mitchell admet qu'il est l'ami de Barrington, accusé d'avoir commis le meurtre, et il reconnait avoir écrit à Barrington le billet signé "Jim" qui fut montré à Mme McCann pour la convaincre que son mari qui avait disparu était sorti d'embarras.

Feuilleton

—: DE :—

L'Abeille de la N. O.

No. 6 Commencé le 24 juin, 1903

LES Deux Frangines

Par PIERRE DECOURCELLE

PREMIÈRE PARTIE

JUSTICE

IV

Suite.

—Eh bien! Davenesle? demanda le juge d'instruction, conserverez-vous encore l'ombre d'une illusion sur votre moyen de défense?

—Mais, monsieur, répliqua Georges avec indignation, vous avait constaté, comme moi, que cette malheureuse ne jouit pas de toutes ses facultés! Si l'instruction se basait sur la déposition d'une femme dont la déroute mentale ne fait de doute pour personne, ce serait une parodie de la justice!....Vous ne pouvez pas m'étrangler en vous servant contre moi d'une pareille loque humaine!

—Ainsi, la déposition de Mme de Sainte-Aulaire, quoique vous vous exagériez peut être son état, ne vous paraît pas probante?

—Ah! non! Cent fois non!

—Eh bien! Davenesle, fit d'un ton bonhomme M. Mégrigny, je suis absolument de votre avis.

—Vous, monsieur.....s'écria Georges, surpris de cette concession inattendue, qu'il redoutait de voir cacher quelque soudaine et redoutable attaque.

M. Mégrigny continua:

—Oui. Pas plus qu'à vous ce témoignage ne me suffit. Si je le considère comme une présomption dont l'accusation a le droit de tenir compte, je suis loin de l'envisager comme une preuve.

—Pardieu! fit Georges....

Le juge l'arrêta du geste.

—Mais cette preuve, ajouta-t-il avec une satisfaction orgueilleuse, je l'ai.

—Vous l'avez!....

Le magistrat se tourna vers son greffier.

—Longuet, faites entrer le changeur Valmondois.

Le témoin parut. Il avait une face rougeaude, encadrée de gros favoris, et l'air ennuyé des gens qui exercent une profession où l'on est trop souvent exposé à perdre son temps dans les couloirs du Palais de justice.

—Reconnaissez-vous le prévenu? questionna M. Mégrigny.

—Non, monsieur.

—Dites-nous ce qui s'est passé chez vous au sujet de la négociation des titres dont je vous ai déjà parlé.

—Mon Dieu, monsieur le juge d'instruction, c'est bien simple, fit M. Valmondois avec rudeur. Un homme inconnu de moi s'est présenté à mon guichet pour me charger de vendre un certain nombre d'actions et obligations. Après avoir consulté la liste des oppositions et constaté que ces valeurs n'y figuraient pas, comme je n'avais fait encore aucune opération avec cet homme, je l'ai prié de me fournir une pièce établissant son identité.

—Et laquelle vous a-t-il montrée?

—Un livret militaire, monsieur le juge d'instruction.

—Un livret, appuya M. Mégrigny. Continuez....

—Ce livret était en regle, et comme je m'étais entouré des précautions d'usage, je n'avais pas à refuser une opération courante que mon client d'occasion aurait certainement portée à un de mes concurrents. Pourtant, pour plus de sécurité, j'ai traîné l'affaire pendant trois jours, après lesquels j'ai versé entre les mains du porteur des titres la somme provenant de leur vente, déduction faite, naturellement, de mon courtage et de ma commission.

—Oui, opina M. Mégrigny. Tout s'est passé à peu près régulièrement.... Veuillez vous retirer un moment, monsieur Valmondois, car je peux avoir encore besoin de vous.

Le changeur salua et obéit.

—Dites-moi, Davenesle, interrogea le juge d'instruction. Connaissez-vous le nommé Martigot?

—Pas le moins du monde.

—Vous n'avez guère de mémoire, vous qui reprochiez pourtant à Mme de Sainte-Aulaire d'en manquer. Ainsi, vous n'avez jamais entendu prononcer ce nom?

—Tout au moins, je ne m'en souviens pas.

—Introduisez le sergent-major Duravier, fit M. Mégrigny, en fixant sur Georges un regard pénétrant.

A sa grande surprise, Davenesle vit entrer le sous officier joli-cœur, dont il avait été occasionnellement un des secrétaires pendant sa récente période d'instruction à Melun.

—Vous reconnaissez l'inculpé? demanda le juge, en répondant légèrement au salut militaire du sergent-major.

—Parfaitement. C'est le caporal Davenesle.

—Qui vient d'accomplir au 113e régiment d'infanterie de ligne, en garnison à Melun (Seine-et Marne), une deuxième période d'instruction?

—Parfaitement.

—Vous l'avez employé aux écritures de votre compagnie...

—Oui, parce que le trimestre était très chargé, par suite de la convocation des réservoi.... des réservistes, je veux dire.

—Davenesle, donc, vous aidait pour mettre à jour les livrets individuels des hommes?

—Parfaitement, acquiesça pour la troisième fois le sergent-major Duravier qui, dans sa concision militaire, semblait varier peu les adverbes.

—N'avez-vous pas constaté, au moment du départ des réservistes, la disparition du livret de l'un d'eux?

—Effectivement!....Celui du nommé Martigot [Marius-Baptistin], matricule 4047.... Ah! le capitaine en a fait un raffut!...

Georges devint très pâle. Il comprenait.

—A part cela, conclut le sergent major, je dois dire que je n'ai eu qu'à me louer de l'exactitude du caporal Davenesle, ainsi que de sa bonne écriture. Aussi ce qu'on lui reproche m'étonne-t-il plus que....

—Je ne vous demande pas votre appréciation, interrompit le juge sèchement, et je vous autorise à vous retirer.

Duravier rompait, après avoir salué réglementairement, comme à son entrée.

M. Mégrigny, qui semblait ne pas vouloir laisser au prévenu le temps de se reconnaître, se tourna vers son greffier.

—Faites rentrer le changeur, dit-il.

Dès que le témoin fut introduit, il continua:

—Avez-vous remarqué la provenance du livret qui vous a été présenté par le négociateur des titres qui nous occupent, Valmondois?

—Oui, monsieur.

—Et cette provenance, c'était....

—Melun.... J'ai pu le voir aisément aux cachets apposés par l'autorité militaire.

—Vous souvenez vous aussi du nom que portait ce livret?

—Oui, monsieur, car je l'ai noté. Le livret était au nom de Martigot [Marius-Baptistin].

—C'était le dernier éclaircissement que j'avais à vous demander. Je n'ai plus besoin de vous.

Valmondois sortit. Le juge d'instruction et le prévenu se retrouvèrent face à face.

—Allons! Davenesle, insinua doucement M. Mégrigny, avouez!

—Avouer un crime que je n'ai pas commis? Jamais!

—Pourtant, tout est manifeste, vous le voyez....

—Je vois qu'il y a dans tout ceci, contre moi, une odieuse machination ou une coïncidence fatale.... Le voleur a eu en sa possession un de ces livrets, ou il l'a dérobé!....

—Qui le pouvait, sinon vous? fit M. Mégrigny. Qui connaissait l'existence du dépôt Sainte-Aulaire? Vous! Qui avait en son pouvoir les lettres et les récipissés sur la remise desquels pouvaient seuls être délivrés les titres? Vous! Toujours vous! .... Vous voyez que j'ai raison en vous conseillant de confesser un moment de folie? Vous n'êtes pas un malfaiteur endurci, et les juges sont indulgents quand ils ont à se prononcer sur le sort d'un égaré appartenant à votre monde.... Ils vous accorderont les circonstances atténuantes.

—Pour la dernière fois, monsieur, et malgré ce que je viens d'entendre, je vous jure que je suis innocent!

Le magistrat se rapprocha de Georges, et, presque à mi-voix, de façon à ne pas même être entendu par son greffier:

—Voyons, Davenesle! Ecoutez-moi!.... Il y a peut-être encore un moyen de vous [illegible] là. Je veux vous l'indi[illegible] je suis désespéré de [illegible] le beau-frère de M. [illegible] les, un des magistr[illegible] estimés du parque[illegible] veille de s'asseoir [illegible] malfaiteurs, et de [illegible] famille la honte et l[illegible]